

Image not found or type unknown



## Vente a prix coutant????!!!

Par **jen6868**, le **20/04/2009** à **11:21**

bonjour, rn rn j' ai commerce est je souhaiterais vendre a prix coutant certains produit! rn rn lors de l'entretien avec mon avocat il me dit que dans le prix coutant je dois inclure rn\_ le prix HT rn\_ la TVA rn\_ frais de transport rn\_ mais aussi les charges lié a l' activité, c'est a dire, ma charges locative+ l'electricité+ tel + les salaire ect.. rn Mais moi quand je lis Définition du prix coutant il n'est pas question des charges liées a l'activité! rn rn merci d'avance